

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE MINGANIE
MUNICIPALITÉ DE L'ÎLE-D'ANTICOSTI**

À une séance ordinaire du conseil de la Municipalité de L'Île-d'Anticosti tenue le 3 mai 2022 à 19 h et conformément au *Code municipal* sont présents le maire, Madame Hélène Boulanger, mesdames les conseillères, France Cloutier, Isabelle Plante, Shawna Doucet, formant quorum sous la présidence de madame le maire. La conseillère Madame Marie-Pierre Gagnon est absente.

Monsieur Mathieu Gravel, directrice générale, greffier-trésorier est également présente et agit à titre de greffier.

1.0 Ouverture de la séance ordinaire du 3 mai 2022

Madame le maire, Hélène Boulanger, ouvre la séance ordinaire du conseil du 3 mai 2022 à 19 h après constatation du quorum.

Ordre du jour de la séance ordinaire du 3 mai 2022

- 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 3 MAI 2022**
- 2. APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE ORDINAIRE 3 MAI 2022;**
- 3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 5 AVRIL 2022**
- 4. ADMINISTRATION**
 - 4.1. Acceptation - Dépenses du mois d'avril 2022 et autorisation de paiement
 - 4.2. Autorisation - Signature d'un bail pour la location d'un logement
- 5. RESSOURCES HUMAINES**
 - 5.1. Embauches de travailleurs saisonniers
- 6. TRAVAUX PUBLICS**
 - 6.1. Autorisation – Achat matériel d'intervention en espace clos et plan de formation
- 7. URBANISME**
 - 7.1. Adoption – Plan d'adaptation aux changements climatiques de la MRC de la Minganie
 - 7.2. Avis de motion – Premier projet de règlement relatif à une modification du règlement de zonage 295006 et du règlement sur les permis et certificat 289006 afin de permettre l'installation et l'utilisation temporaire d'un immeuble sur le territoire de la municipalité de l'Île-d'Anticosti.
- 8. PROJET**
 - 8.1. UNESCO**
 - 8.1.1. Octroi de contrat – Mandat d'Accompagnement du comité de pilotage en vue d'une exposition au musée de la Civilisation du Québec
 - 8.1.2. Octroi de contrat - Traduction en Innu de résumé analytique de la proposition d'inscription
 - 8.1.3. Octroi de contrat – Banque d'heure pour la rédaction scientifique
- 9. AFFAIRES NOUVELLES**
- 10. PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 11. LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE**

2.0 Approbation de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 3 mai 2022

IL EST PROPOSÉ par madame France Cloutier, appuyé par madame Shawna Doucet résolu à l'unanimité d'approuver l'ordre du jour de la séance ordinaire du conseil du 3 mai 2022 tel que présenté.

Résolution 2022-05-03-2.0

3.0 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 5 avril 2022

Ce point est reporté à une séance ultérieure.

4.0 ADMINISTRATION

4.1 Acceptation des dépenses d'avril 2022 et autorisation de paiement

Les membres présents du conseil attestent avoir reçu la liste des déboursés au montant de 172 496.44\$ et la liste des comptes à payer totalisant 155 980.78\$ pour la présente séance, telles que déposées par le directeur général et greffier-trésorière, et en avoir pris connaissance.

IL EST PROPOSÉ par madame Isabelle Plante appuyé par madame Shawna Doucet et résolu à l'unanimité d'approuver la liste des comptes à payer telle que déposée par le directeur général et greffier-trésorier, et en avoir pris connaissance.

Résolution 2022-05-03-4.1

4.2 Autorisation - Signature d'un bail pour la location d'un logement

CONSIDÉRANT les besoins de la municipalité en matière d'espace locatif pour y loger ses employés ;

CONSIDÉRANT la pénurie de logement disponible dans la municipalité de l'Île-d'Anticosti

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par madame Shawna Doucet, appuyé par madame France Cloutier et résolu à l'unanimité des conseillères, d'autoriser M. Mathieu Gravel, directeur général, greffier-trésorier à signer pour et au nom de la municipalité aux fins d'un bail avec Monsieur Éric Perreault pour la location du logement situé au 163 chemin de la Ferme et prenant effet le 10 mai 2022 pour la somme mensuelle de 1 500\$ plus taxes.

Résolution 2022-05-03-4.2

5.0 RESSOURCES HUMAINES

5.1 Embauche de travailleurs saisonniers

IL EST PROPOSÉ par madame France Cloutier appuyé par madame Isabelle Plante et résolu à l'unanimité d'approuver l'embauche des employés saisonniers suivant

Isabelle Cantin Lortie au poste de journalière-saisonnière
Amandine Triguel au poste de conseillère en séjour
Évangéline Viau-Dubé au poste de guide interprète

6.0 TRAVAUX PUBLICS

6.1 Autorisation – Achat matériel d'intervention en espace clos et plan de formation

Considérant les recommandations de l'Association paritaire pour la santé et la sécurité du travail, « secteur affaires municipales » (l'APSAM) ;

Considérant qu'une formation en espaces clos aura lieu prochainement et qu'il est nécessaire d'avoir en main tous les équipements adéquats ;

Par conséquent il est proposé par Madame Isabelle Plante, appuyé par madame France Cloutier et résolu à l'unanimité d'autoriser l'achat d'équipement et d'accessoire en espaces clos à Services sauvetage technique inc. pour la somme de 13 083.95 excluant les taxes applicables, prise à même le surplus cumulé.

Résolution 2022-05-03-6.1

7.0 URBANISME

7.1 Adoption – Plan d'adaptation aux changements climatiques de la MRC de Minganie

CONSIDÉRANT QUE la MRC de Minganie a obtenu une aide financière dans le cadre du programme de soutien à l'intégration de l'adaptation aux changements climatiques et à la planification municipale du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, afin d'obtenir un portrait des solutions durables visant à lutter contre l'érosion sur notre territoire par le biais de la Table de concertation sur l'érosion en Minganie;

CONSIDÉRANT QUE la MRC de Minganie a adopté un rapport intermédiaire sur la démarche de planification débutée avec la Table de concertation sur l'érosion en Minganie, conformément aux conditions reliées à cette aide financière à la séance ordinaire du conseil de la MRC de Minganie tenue le 20 avril 2021;

CONSIDÉRANT QUE le Plan d'action pour l'adaptation aux changements climatiques réalisé par la Table de concertation sur l'érosion en Minganie est complété, ainsi que l'outil de gestion des risques;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par madame Shawna Doucet appuyé par madame France Cloutier et résolu à l'unanimité d'adopter le plan d'action pour l'adaptation aux changements climatiques ainsi que l'outil de gestion des risques dressant un portrait des solutions durables visant à lutter contre l'érosion sur son territoire, et ce, tel que soumis.

Résolution 2022-05-03-7.1

7.2 Avis de motion-Premier projet de règlement relatif à une modification du règlement de zonage 259006 et du règlement sur les permis et certificat 289006 afin de permettre l'installation et l'utilisation temporaire d'un immeuble sur le territoire de la municipalité de l'Île-d'Anticosti

La conseillère Madame France Cloutier donne l'avis de motion que la municipalité de l'Île d'Anticosti prendra en considération, pour adoption, un premier projet de règlement concernant l'installation et l'utilisation temporaire d'un immeuble sur le territoire de la municipalité de l'Île-d'Anticosti

7.3 Avis de motion-Premier projet de règlement relatif à une modification du règlement de zonage 259006 et du règlement sur les permis et certificat 289006 afin de permettre l'installation et l'utilisation temporaire d'un immeuble sur le territoire de la municipalité de l'Île-d'Anticosti

La conseillère Madame France Cloutier dépose le premier projet de règlement qui sera adopté à une séance ultérieure en suivant les étapes définies par la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (L.R.Q., ch.A-19.1).

Le premier projet de règlement est disponible au bureau municipal pour consultation.

Résolution 2022-05-03-7.3

8.0 PROJETS

8.1 UNESCO

8.1.1 Octroi de contrat – Mandat d'accompagnement du comité de pilotage en vue d'une exposition au musée de la Civilisation du Québec.

CONSIDÉRANT QUE le comité de pilotage vise à promouvoir l'importante opération menée auprès de l'UNESCO

CONSIDÉRANT le projet d'exposition au musée de la Civilisation de Québec qui s'adresserait à un large public et qui mettrait notamment en lumière l'histoire fossilifère d'Anticosti;

CONSIDÉRANT QUE le comité de pilotage désire retenir les services d'une consultante en muséologie;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par madame France Cloutier appuyé par madame Shawna Doucet et résolu à l'unanimité d'octroyer un contrat d'Accompagnement du comité de pilotage à madame Geneviève Murray, muséologue et consultante pour la somme de 1100\$ excluant les taxes applicables.

Résolution 2022-05-03-8.1.1

8.1.2 Octroi de contrat – Traduction en Innu du résumé analytique de la proposition d'inscription

CONSIDÉRANT le besoin de traduire en innu le résumé analytique de la proposition d'inscription;

CONSIDÉRANT l'offre de service reçue de Madame Yvette Mollen, professeure de langue innue affilié à l'Université de Montréal;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par madame Isabelle Plante, appuyé par madame Shawna Doucet d'accepter l'offre de service de madame Yvette Mollen selon les modalités prévues à l'offre de service, pris à même la subvention de l'Unesco.

8.1.3 Octroi de contrat – Banque d'heure pour la rédaction scientifique

CONSIDÉRANT l'offre de service de madame Riopel pour la réalisation des trois mandats suivants :

- Soutien administratif en préparation du numéro thématique sur les enjeux de la recherche dans la revue *Naturaliste Canadien*
- Rédaction d'un article de vulgarisation scientifique sur la paléontologie des éponges géantes ordoviciennes d'Anticosti dans la revue *Naturaliste Canadien*
- Rédaction d'un article scientifique sur la paléoécologie des éponges géantes ordoviciennes d'Anticosti pour la revue spécialisée

« Palaios » con sacrée à l'étude de l'impact de la vie sur l'histoire de la terre, combinant les domaines de la paléontologie et de la sédimentologie

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par madame Isabelle Plante, appuyé par madame France Clouter et résolu à l'unanimité d'octroyer un contrat de 300h à madame Geneviève Riopel pour la réalisation des trois mandats, pris à même le projet de biodiversité.

À AUTORISER monsieur Mathieu Gravel, directeur général, greffier-trésorier à signer tous les documents relatifs à l'entente.

9. Affaires nouvelles

10.0 Période de questions

Il n'y a pas de questions.

11.0 Clôture de la séance ordinaire du 3 mai 2022

IL EST PROPOSÉ par madame Shawna Doucet, appuyé par madame Isabelle Plante et résolu à l'unanimité de clôturer la séance ordinaire du conseil du 3 mai 2022.

Résolution 2022-05-0-11.0

Levée de la séance ordinaire du conseil du 3 mai 2022

Les points de l'ordre du jour étant épuisés, madame le Maire, Hélène Boulanger, lève la séance ordinaire du 3 mai 2022 à 19h30.

Hélène Boulanger
Madame le Maire

Mathieu Gravel
Directeur général greffier-trésorier

Je, Mathieu Gravel, directeur général, greffier-trésorier, atteste avoir les crédits nécessaires dans l'ensemble du budget 2022 afin d'effectuer le paiement des dépenses de la présente séance du conseil ci-dessus mentionnées.

Mathieu Gravel
Directeur général greffier-trésorier